



AROEVEN Aquitaine
Tour Paul Victor de Sèze
114 rue Georges Bonnac
33000 Bordeaux
05 40 54 70 40

YON Sylvie
Responsable du séjour
Glisse à Lacanau
Du 09/07/2018 au 20/07/2018
Réf : 119
Tél : 06.81.45.08.26

Glisse à Lacanau

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'AROEVEN pour les vacances de votre enfant. Voici les informations concernant l'organisation de son séjour.

VOYAGE • Train-Bus

DEPART	Rendez-vous le lundi 9 juillet 2018 à 09h45 Devant la gare SNCF de Bayonne - Place Pereire Départ à 10h11 Les enfants doivent avoir mangé
RETOUR	vendredi 20 juillet 2018 à 14h41 Devant la gare SNCF de Bayonne - Place Pereire

CORRESPONDANCE



Si vous souhaitez écrire à votre enfant pendant le séjour, précisez
GROUPE AROEVEN AQUITAINE

Nom du jeune
Centre de vacances
BP113
1 rue Henri Arhex
33680 LACANAU

DOCUMENTS INDISPENSABLES

A retourner à l'AROEVEN

- La fiche de renseignements (si ce n'est pas déjà fait)
- **IMPORTANT** : Le **solde du séjour** est à envoyer, le plus rapidement possible (excepté pour les séjours réglés par des organismes : CE ou autres) à l'AROEVEN. Vous pouvez aussi régler sur le site <http://www.aroeven-bordeaux.fr/>



Pour les jeunes qui suivent un traitement médical, joindre une photocopie d'une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Pour les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle), fournir obligatoirement les photocopies de l'attestation CMU et de l'attestation de la carte vitale concernant l'enfant sinon, en cas de maladie, les remboursements seront demandés à la famille.

Test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques

Colo pratique

Comment se passent le départ et le retour de mon enfant ?

Le directeur et les animateurs accueillent parents et enfants au point de rendez-vous convenu. Les jours de départ et de retour, un responsable Aroeven est également présent en complément de l'équipe d'animation.

Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par un directeur BAFD (ou équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur. Lors des séjours linguistiques anglophones où les jeunes sont placés en famille, l'encadrement est assuré par l'association partenaire ArtColang.

Qui conduit les activités ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités artistiques et culturelles, l'AROEVEN fait appel à des spécialistes.

Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.

Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.

Et si mon enfant est malade ?

Un animateur «assistant sanitaire» veille à la santé et à l'hygiène des jeunes. En cas de maladie ou d'accident, le jeune bénéficie d'une consultation médicale (médecin ou hôpital). L'assistant sanitaire ou le responsable du séjour prévient la famille.

L'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.

Le linge sera-t-il lavé ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 12 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.

Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?

Un serveur téléphonique, mis en place pour les séjours minis et juniors, accessible 7j/7 et 24h/24, informe les parents du bon déroulement du séjour, même depuis l'étranger. Le numéro d'appel et le code d'accès vous sont communiqués dans la lettre d'informations.

Les coordonnées du centre ou du directeur y figurent également ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !

Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.

Combien devrai-je lui donner d'argent de poche ?

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.

Quelles seront ses obligations ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommations de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.

Mon enfant sera-t-il seul parfois ?

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.



TROUSSEAU SEJOUR MER (base pour 7 jours)

Nom et prénom du jeune :

- ▶ Pour faciliter le chargement du bus et les déplacements, votre sac devra être le moins encombrant et le plus léger possible.
- ▶ La liste de ce trousseau doit tenir dans un seul sac mis à part le duvet.
- ▶ Les vêtements devront être marqués au nom du jeune. Le jeune aura la responsabilité du lavage de son linge.
- ▶ Merci de laisser cette liste (complétée par vos soins) dans le bagage.

LISTE	Conseillé	Quantité	
		Dans le sac	
		Au départ	Au retour
Linge de corps			
Tee-shirts ou polos	6 à 7		
Slips ou culottes	6 à 7		
Chaussettes	5 à 7		
Pyjamas	1		
Alèse	(si besoin)		
Vêtements			
Pull, sweat ou polaire	1 à 2		
Pantalons (jeans ou autre)	2		
Robe ou jupe	facultatif		
Jogging ou tenue de sport	1		
Shorts ou bermudas	2 à 3		
Bob, casquette ou chapeau de soleil	1		
Coupe-vent imperméable	1		
Paires de chaussures			
Bonne paire de tennis ou de baskets	1		
Tongs	1		
Chaussures de marche	0		
Bottes pour la pêche à pied	1		
Chaussons ou pantoufles	1		
Toilette			
Serviettes et gants de toilette	En nombre suffisant		
Brosse à dents et dentifrice	1		
Savon et shampoing	1		
Peigne ou brosse à cheveux	1		
Paquet de mouchoirs en papier	1 ou 2		
Crème anti-moustique	1		
Crème solaire	1		

à remplir par les parents

à remplir par 1 animateur ou par le jeune

LISTE	Conseillé	Quantité	
		Dans le sac	
		Au départ	Au retour
Rangement - Divers			
Sac pour le linge sale	1		
Livres, petits jeux de société, cartes	facultatif		
Petit sac à dos de voyage	1		
Papier + enveloppes timbrées	facultatif		
Lampe de poche + pile	1		
Serviette de table	1		
Lunettes de soleil	1		
Gourde	1		
Pour le couchage			
Duvet	1		
Drap housse une personne	1		
Taie d'oreiller	1		
Pour la baignade			
Serviette de bain	1		
Maillot de bain (slip de bain obligatoire pour les garçons)	1		
Bonnet de bain	0		
Pour les activités nautiques			
Coupe-vent imperméable	1		
Une veille paire chaussures fermées pouvant aller dans l'eau. Pas de tongs ni de bottes			

à remplir par les parents

à remplir par 1 animateur ou par le jeune

! Nous déconseillons les objets et vêtements de valeur. L'AROEVEN ne remboursera pas les frais en cas de perte ou de vol.

Les vêtements et objets oubliés et récupérés par l'équipe d'animation à la fin du séjour resteront en dépôt à l'AROEVEN pendant 30 jours. Passé ce délai, ils seront donnés à des associations caritatives.



Madame, Monsieur, chers parents,

Pour vous permettre d'avoir des nouvelles de votre enfant durant son séjour, et d'être en contact avec l'équipe d'animation, nous mettons à votre disposition un groupe Facebook dédié.

Ce groupe Facebook est un groupe dit fermé. Cela signifie que son accès est contrôlé, et que toutes les demandes d'adhésion au groupe sont filtrées par l'équipe encadrante de l'AROEVEN Aquitaine. Seuls les membres du groupe peuvent en voir le contenu (photos, vidéos, messages...). Toutes les personnes extérieures au groupe n'ont accès à strictement aucune information en rapport avec le séjour de votre enfant.

Seront présents dans ce groupe:

- L'équipe permanente de l'AROEVEN AQUITAINE.
- L'équipe encadrante du séjour de votre enfant.
- La famille, les proches des enfants inscrits sur le séjour.
- Les enfants eux-mêmes s'ils sont titulaires d'un compte Facebook.

Ce groupe Facebook doit vous permettre de poser des questions à l'équipe encadrante, ainsi qu'être en lien avec votre enfant. L'équipe encadrante, de son côté, publiera divers messages / photos / vidéos / informations en rapport avec le séjour. Enfin, votre enfant aura également la possibilité de publier ses propres contenus. Bien évidemment, vous pourrez réagir à toutes les publications.

Nous vous encourageons donc, vous et votre enfant, à rejoindre le groupe facebook. Pour cela, rien de plus simple:

1- Suivez le lien ci-dessous, il vous dirigera directement sur le groupe Facebook en question.

<https://www.facebook.com/groups/lacanau1.2018/>

- 2- Demandez à rejoindre le groupe.
- 3- Renseignez le code suivant : AROVAC2018
- 4- Validation de l'accès par l'AROEVEN

Merci, et à bientôt sur notre séjour !

Bonjour,

Les vacances arrivent... et la colo se prépare. Nous t'invitons ta famille et toi à une réunion d'information séjour.

Durant ce temps, tu rencontreras ton équipe d'animation et les autres participants. Tu auras des informations sur l'organisation de tes vacances. Une bonne occasion pour tes parents et toi de poser toutes les questions que vous souhaitez sur le séjour.

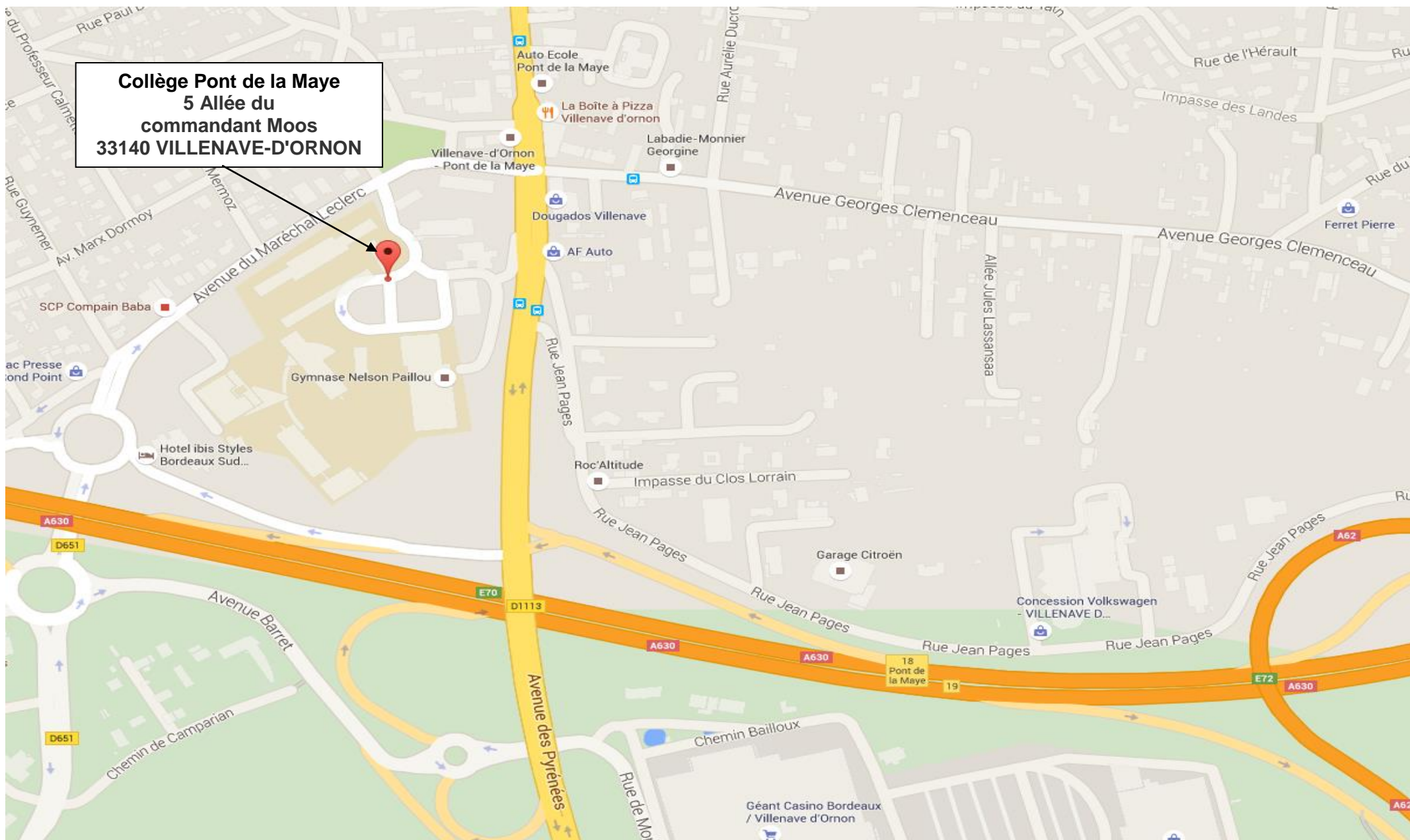
Ainsi, vous êtes invités à vous rendre :

au Collège Pont de la Maye
5 Allée du Commandant Moos
33140 VILLENAVE-D'ORNON
(cf plan d'accès page suivante)

à **10h00** le samedi 16 juin.

VENEZ NOMBREUX !!!

Aucun compte-rendu ne sera réalisé à la suite de cette rencontre !



Collège Pont de la Maye
5 Allée du
commandant Moos
33140 VILLENAVE-D'ORNON



En tram :
Ligne C
Terminus : Lycée Vaclav Havel



En voiture :
Par la rocade
Sortie n°18 Pont de la Maye



En bus :
Ligne 05
Arrêt : Collège Pont de la Maye